
Adresse des juges du tribunal du district de Clamecy (Nièvre), lors de la séance du 17 brumaire an III (7 novembre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse des juges du tribunal du district de Clamecy (Nièvre), lors de la séance du 17 brumaire an III (7 novembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome C - Du 3 au 18 brumaire an III (24 octobre au 8 novembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2000. p. 488;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2000_num_100_1_21661_t1_0488_0000_2

Fichier pdf généré le 04/10/2019

guides et notre point de ralliement. La Convention, rien que la Convention. Continués vos glorieux travaux, complétez notre bonheur; ayés toujours ce courage et cette énergie que vous avés manifestés tant de fois et dans des circonstances périlleuses, n'abandonnés le vaisseau de l'Etat que lorsque vous l'aurés conduit à son port. Tel est le vœu de cette commune qui vous jure un attachement inviolable.

Les officiers municipaux de la commune de Cluny.

GUICHARD, *maire*, CHARLES, *agent national*
et 5 autres signatures.

t

[*Les juges du tribunal du district de Clamecy à la Convention nationale, le 1^{er} brumaire an III*] (23)

Égalité, Unité, Liberté.

Citoyens Représentans,

Chargés par la constitution de propager les principes de la justice et d'appliquer les lois judiciaires, appelés même par le gouvernement révolutionnaire à l'exécution d'une partie des mesures qu'il a établies, les tribunaux ressentiront plus vivement que personne, combien il est doux d'obéir aux lois qui respirent la sagesse et l'humanité dont vous venez de consacrer les bases dans votre adresse aux français.

Des juges Républicains se trouvent heureux de s'appuyer sur ces bases désormais inébranlables. A chaque époque de la Révolution, la Convention a sauvé la patrie : aujourd'hui, elle vient de sauver les mœurs. La paix universelle, quand elle en aura marqué l'instant mettra le sceau à ses triomphes et le comble au bonheur de la France libre et régénérée.

Vive la République et la Convention!

Suivent 6 signatures.

u

[*Les officiers municipaux et le conseil général de la commune de Conches à la Convention nationale, le 2 brumaire an III*] (24)

La République ou la mort.

Citoyens Représentans,

Votre adresse au peuple français est le triomphe de la liberté et de la vertu, la honte des tyrans et des hommes pervers; l'homme libre peut s'en servir comme d'un fanal pour éviter les écueils insidieux des insinuations mensongères, il y verra que l'amour de la patrie

n'est pas fait pour des âmes dures sans justice et sans humanité, que d'un homme sanguinaire on ne peut jamais en faire un Républicain.

Nous n'avons pu, Citoyens Représentans, entendre les grandes vérités que vous y développez sans émotion; vous y faites voir qu'aux plus grands désordres, vous savez opposer une plus grande sagesse, aux plus grands périls une plus grande résistance, qu'en bons pères, vous savez épargner l'erreur et frapper le crime, il faudroit donc être bien aveugle pour désespérer du salut de la République tant que vous resterez au poste où le peuple vous a placé.

Grâces vous soient rendues, O pères de la patrie, vous jurez de maintenir le gouvernement qui a sauvé la République, mais en le dégageant des vexations, des mesures cruelles dont se servoient les ennemis de la chose publique pour la faire haïr. Nous espérons que le peuple français revenu de son erreur foulera aux pieds les passions particulières pour ne devenir qu'une seule famille, qu'un peuple de frères, qu'il éloignera de lui, tous les propos insensés suggérés par la malveillance contre le vrai patriote, qu'il sentira que les passions et les vices ne serviroient qu'à le subjuger et à l'asservir, qu'il saura enfin découvrir ceux qui savent se déguiser sous le masque de la modération de la justice et même de la bienfaisance.

Oui, Citoyens Représentans, c'est à la lueur de vos grands principes que le peuple français trouvera son bonheur, c'est là où il reconnaitra son unique boussole.

Nous jurons de ne jamais reconnoître d'autre point de ralliement que la Convention s'il arrivoit qu'un tyran fut assez fort pour ébranler la République, notre seul et unique espoir seroit de nous ensevelir sous ses ruines avec la Convention. Vive la Convention, Vive la République.

BRETIGNERES, *maire* et 19 autres signatures.

v

[*La société populaire épurée de Colmar à la Convention nationale, le 30 vendémiaire an III*] (25)

Legislateurs

Vainement les phalanges republicaines renversoient-elles de toutes parts les esclaves des despotes de l'Europe ligués contre notre liberté, deux factions nouvelles renaissant des cendres des derniers conspirateurs, cherchoient à rendre inutiles les efforts de nos braves défenseurs, en établissant dans l'intérieur de la République, une lutte capable d'amener le trouble, la division et même la guerre civile et de procurer une diversion favorable aux intérêts des tyrans coalisés.

De ces deux factions, l'une ne demandoit la conservation du gouvernement révolutionnaire

(23) C 324, pl. 1393, p. 6.

(24) C 324, pl. 1393, p. 8.

(25) C 325, pl. 1412, p. 25.